

**AR Prefecture**

047-200068930-20240926-2024D85DSTE-DE  
Reçu le 30/09/2024  
Publié le 30/09/2024

Département de Lot-et-Garonne

Arrondissement de Villeneuve-sur-Lot

**FUMEL VALLÉE DU LOT**

Place Georges Escande BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

<p><b><u>Extrait du Registre des Délibérations</u></b></p> <p><b>Conseil Communautaire, Séance du : 26 septembre 2024</b></p>	<p>L'an Deux Mille vingt-quatre, le 26 septembre à 18h00, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le 20 septembre 2024, s'est réuni en séance publique ordinaire à la salle du Conseil, à Fumel sous la Présidence de Monsieur Didier CAMINADE, Président</p>
---	---

**Membres titulaires présents :**

Mesdames, Messieurs :

ALLEMAND Pierre, AMBROISE Philippe, ARONDEL Jean-Pierre, BALSAC Didier, BELLEAU Marie-Hélène, BIHOUE Yann, BILLOUX Bruno, BOUCHER RÉZÉ Séverine, BOUQUET Thierry, BREL Chantal, BROUILLET Jean-Jacques, CALMEL Jean-Pierre, CAMINADE Didier, COSTES Jean-Louis, COSTES Marie, DELPY Jean-Luc, GRASSET Éric, GRIFFEILLE Martine, LABROUE Cédric, LAFON Nadine, LAFOZ Michèle, LARIVIÈRE Yvette, LE CORRE José, LE MANACH Jean-Louis, MOULY Jean-Pierre, MUCHA Jean-Luc, POUCHOU Marie-Thérèse, SCHMITZ Jean-Marc, SÉGALA Jean-François, SICOT Maryse, SOTTORIVA Olivier, STARCK Josiane, STREIFF Céline, TALET Marie-Lou, TORO Viviane, VIDAL Aline.

**Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :**

Mesdames, Messieurs :

ALBASI Maxime, ARANDA Francis, CONGÉ Marie-Yvonne, QUEYREL Jean-Marie, VIGNEAU Céline.

**Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :**

Madame GARGOWITSCH Sophie représentée par Monsieur FOULOU Michel.

**Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :**

Monsieur BORIE Daniel procuration à Madame TORO Viviane,  
Monsieur GUÉRIN Gilbert procuration à Monsieur CALMEL Jean-Pierre,  
Monsieur JURQUET Bernard procuration à Monsieur SCHMITZ Jean-Marc,  
Monsieur LESTIEU Daniel procuration à Madame VIDAL Aline,  
Monsieur PAILLAS Lionel procuration à Monsieur BROUILLET Jean-Jacques,  
Monsieur PICCOLI Jacques procuration à Monsieur CAMINADE Didier,  
Madame PINSOLLES Sophie procuration à Monsieur BIHOUE Yann,  
Monsieur THÉLIOL Jean-Jacques procuration à Monsieur DELPY Jean-Luc.

<p>Secrétaire de Séance : Marie-Lou TALET</p>	<p>Conseillers en exercice : 50 Présents (titulaires et suppléants) : 37 Pouvoir(s) : 8 Votants : 45</p>
---	--

**N°2024D85DSTE : PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2023 VALORIZON**

Monsieur Jean-François SÉGALA, Vice-président, rappelle la délibération n°2015A-08 en date du 12 février 2015 relative à la finalisation du transfert de compétence « Traitement des déchets ménagers et assimilés » au Syndicat VALORIZON.

**AR Prefecture**

047-200068930-20240926-2024D85DSTE-DE

Reçu le 30/09/2024

Publié le 30/09/2024

Il informe que le rapport annuel de VALORIZON, Syndicat Mixte de Valorisation et Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés de Lot-et-Garonne, doit être transmis aux membres adhérents au syndicat pour être présenté devant l'Assemblée délibérante.

Monsieur le Vice-président invite l'Assemblée à prendre connaissance de ce rapport annuel au titre de l'année 2023.

**Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,  
le Conseil Communautaire**

**1°) – Prend acte de la présentation du rapport annuel de VALORIZON au titre de l'année 2023 ;**

**2°) - Mandate Monsieur le Président pour assurer la mise à disposition au public de ce rapport en le faisant savoir par voie électronique dans les 15 jours qui suivent sa présentation.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme  
Fumel, le 26 septembre 2024

La Secrétaire de séance,



**Marie-Lou TALET**

Le Président,



**Didier CAMINADE**

*Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises*

**Certifié exécutoire le : 30 septembre 2024**

**Reçu en Préfecture le :**

**Publié ou Notifié le : 30 septembre 2024**

-----